

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL-PATRIE**

**REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE-WORK-FATHERLAND**



**RAPPORT DU MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE SUR L'ÉTAT  
DES DROITS DE L'HOMME  
AU CAMEROUN EN 2013**

**Yaoundé, Octobre 2014**



## Deuxième Partie

Questions se  
rapporant aux droits  
économiques,  
sociaux et culturels  
ainsi qu'au droit à un  
environnement sain

## Introduction de la deuxième partie

**233-** Les droits économiques, sociaux et culturels ainsi que le droit à un environnement sain ont été mis en œuvre à travers le renforcement du système éducatif et la lutte contre les établissements clandestins, en vue d'assurer aux populations une éducation de qualité. Des efforts ont également été faits pour la satisfaction des besoins vitaux tels que jouir d'une bonne santé, avoir un niveau de vie suffisant (bien s'alimenter, disposer de l'eau potable et de l'énergie électrique, d'un logement convenable), avoir un travail décent et sécurisé, tout en ayant la faculté d'avoir des loisirs dans un espace culturel attractif et de bénéficier d'un cadre de vie sain.

**234-** La deuxième partie du Rapport sera consacrée aux développements concernant :

- le droit à l'éducation (Chapitre 1) ;
- le droit à la santé (Chapitre 2) ;
- le droit à un niveau de vie suffisant (Chapitre 3) ;
- le droit au travail et à la sécurité sociale (Chapitre 4) ;
- le droit à la culture et aux loisirs (Chapitre 5) ;
- le droit à un environnement sain (Chapitre 6).

Chapitre 3

Le droit à la santé

## SECTION 2 : LA LUTTE CONTRE LA MALADIE ET LA PROMOTION DE LA SANTE

**328-** La lutte contre la maladie (§1) et la promotion de la santé (§2) ont pour finalité de réduire la charge morbide chez les populations les plus pauvres et vulnérables.

### § 1 : La lutte contre la maladie

**329-** La lutte contre la maladie a pour but de s'attaquer aux maladies transmissibles (A), aux maladies tropicales négligées (MTN) (B) et aux maladies non transmissibles (C).

#### A : Les maladies transmissibles

**330-** Il y a lieu de noter que l'unique cas de choléra signalé à Maga dans la Région de l'Extrême-Nord en 2013 a conduit à mettre l'accent sur les campagnes de sensibilisation contre cette maladie. S'agissant des autres maladies transmissibles, on note également la lutte contre le Sida, le paludisme et la tuberculose.

#### 1) La lutte contre le Sida

**331-** En matière de VIH/Sida, le taux de prévalence actuellement affiché par le Cameroun est de 4,3%. La répartition par sexe montre que 5,6% de femmes sont affectées pour 2,9% d'hommes. Classé à épidémie généralisée, le Cameroun est l'un des 20 pays prioritaires des programmes de soutien de l'ONUSIDA. A titre de rappel, la réduction de 50% de la prévalence du VIH/Sida figure parmi les objectifs du DSCE.

**332-** Le Gouvernement s'est engagé dans le plan stratégique de 3ème génération (PSN) 2011-2015, à réduire la mortalité et la morbidité liées à cette pandémie. La mise en œuvre des activités de lutte contre le VIH/Sida telle qu'envisagée dans le PSN 2011-2015 a prévu un financement estimé à 57 781 268 212 FCFA<sup>211</sup> pour l'année 2013. Les réalisations du programme ont permis de mobiliser des fonds de plusieurs sources de financement, notamment le Budget de l'Etat, le Fonds Mondial

<sup>211</sup> Soit 88 215 676, 65 euros

- le renforcement du soutien et de la protection des PVVIH, des OEV et des personnes affectées.

**335-** Dans le cadre de la PTME, des antirétroviraux (ARV) ont été administrés à 12 253 femmes sur 17 990 femmes enceintes testées positives au VIH pendant les consultations prénatales (CPN). En appui à ce même programme gouvernemental, l'ONG « *African Action on Aids* » (AAA) a orienté son action sur la formation des animatrices de santé des communautés rurales et sur l'implication des partenaires masculins.

**336-** Ces sessions de formation et ateliers nationaux appuyés par l'ONUSIDA ont permis:

- de renforcer les capacités sur la PTME de 740 animatrices rurales et de leurs partenaires masculins, dont 100 formés à Yaoundé et 640 dans les villages ;
- de procéder au dépistage volontaire du VIH auprès de 1600 personnes en zone rurale ;
- d'augmenter le nombre d'hommes informés de leur statut sérologique et impliqués dans le processus de PTME ;
- de connecter directement aux services de CPN/PTME les femmes enceintes des communautés concernées ;
- de favoriser le transfert naturel des connaissances en langue locale, pour accélérer l'appropriation de la CPN et la PTME.

**337-** Le Gouvernement a prévu un taux de prise en charge de 49% en 2013. Cette année, 150 000 patients auraient dû être sous ARV. Leur disponibilité n'est pas toujours assurée en raison des tensions de stocks. Ainsi, en juin juillet et août 2013, 7 500 malades se sont retrouvés privés de traitement à l'Hôpital Laquintinie de Douala. Pourtant, le circuit d'approvisionnement et de distribution de ces médicaments sur le territoire national semble adéquat.

**338-** En effet, la liste des ARV est définie par consensus national par une équipe multidisciplinaire. Cette liste est régulièrement révisée en fonction des protocoles nationaux. La gestion est informatisée et dans le cadre du suivi des stocks, les inventaires sont permanents. Les taux de rotation très élevés et de consommation sans cesse croissante des ARV obligent à des

## ANNEXE

Ont collaboré à l'élaboration de ce Rapport, la Cour Suprême, les Cours d'Appel et les Tribunaux, les Départements ministériels, structures administratives, les structures administratives indépendantes, les établissements publics et parapublics, les Organisations de la Société Civile ci-après :

### Ministères

- le Ministère des Arts et de la Culture (MINAC) ;
- le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER);
- le Ministère des Affaires Sociales (MINAS) ;
- le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD) ;
- le Ministère du Commerce (MINCOMMERCE) ;
- le Ministère chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat (MINCONSUPE);
- le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières (MINDCAF) ;
- le Ministère de la Défense (MINDEF) ;
- le Ministère de l'Education de Base (MINEDUB) ;
- le Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE) ;
- le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) ;
- le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) ;
- le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) ;
- le Ministère de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) ;
- le Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC) ;
- le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP) ;
- le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) ;
- le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (MINFOPRA) ;

- le Conseil National de la Communication (CNC) ;
- le Fonds National de l'Emploi (FNE) ;
- la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)
- la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL) ;
- le Programme National de Gouvernance (PNG);
- l'Ordre National des Avocats.

## **Sociétés civiles et ONG**

- la Confédération Syndicale des Travailleurs du Cameroun (CSTC) ;
- African Action on Aids (AAA) ;
- Afrique Future ;
- Mbororos Social and Cultural Development Association (MBOSCUDA) ;
- l'Union Nationale des Associations de et pour les Personnes Handicapées du Cameroun (UNAPHAC) ;
- le Fonds National de l'Emploi (FNE) ;
- la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
- Association Camerounaise des Femmes Juristes (ACAFEJ) ;
- Nouveaux Droits de l'Homme Cameroun (NDH-Cameroun) ;
- Nationale de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-Cameroun) ;
- Plan Cameroon ;
- Association Culturelle Islamique du Cameroun (ACIC) ;
- Plateforme des Organisations de la Société Civile sur les Droits Economiques, Sociaux et Culturels au Cameroun (Plateforme DESCAM) ;
- Afrique Future ;
- Conférence Episcopale Nationale du Cameroun ;
- Plateforme EPU Cameroun-OSC ;
- Institut de Formation et de Coopération pour le Développement (IFCD)
- Fondation Liliane ;
- Initiative de Gouvernance Citoyenne

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL-PATRIE**

**REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE-WORK-FATHERLAND**



**REPORT BY THE MINISTRY OF  
JUSTICE ON HUMAN RIGHTS  
IN CAMEROON IN 2013**

**Yaounde, October 2014**